

Département de la Haute-Loire
Arrondissement D'YSSINGEAUX
Communauté de Communes LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 11/06/2024  
DECISION N° 20240611\_B\_079

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS,

Étaient excusés : Patrick Bruno MARCON : Pouvoir à M. SALGADO, Nathalie JOLIVET : Pouvoir à M. VIAL, Christine BONNEFOY : Pouvoir à M. GIRODET

Était excusée : Martine GINET

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Administration Générale :**  
**Objet : : Convention de mise à disposition de Mlle Elise THIBAUD à passer avec le SAT « Hors les Murs – Trisomie 21 Loire »**

**Le Bureau,**

**N° 20240611\_B\_079**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition à passer avec le SAT « Hors les Murs – Trisomie 21 Loire » concernant Madame Elise THIBAUD, à raison de 5,5 h par semaine (3,5 h à la médiathèque de Saint Didier en Velay et 2 h de soutien au SAT) pour une période d'un an à compter du 1er septembre 2024 jusqu'au 31 août 2025, pour un montant mensuel forfaitaire de 383,00 € TTC.
- Et autorise Monsieur le Président à la signer.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 11 juin 2024

Le Président



Frédéric GIRODET

**AR Prefecture**

043-244301131-20240611-20240611\_B\_079-AU  
Reçu le 25/06/2024